



L'information juridique du SDI

Décryptage des sujets qui ont marqué votre actualité ce mois-ci

L'expertise de nos juristes pour votre entreprise ! ⚖️

En étant adhérent au SDI, vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement juridique personnalisé**, conçu pour répondre à vos besoins et défendre vos intérêts.

Le SDI met à la disposition de ses adhérents **une équipe de juristes experts**, entièrement dédiée à l'écoute et à la résolution des difficultés qu'ils rencontrent dans la gestion de leur entreprise.

Prévention, information, intervention : notre service juridique recueille leurs problématiques, les conseille de manière individualisée et les accompagne à chaque étape de leurs litiges.

L'actualité juridique du mois



Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : une exonération pour certains artisans

Tout savoir sur cette exonération

[Lire l'article complet](#)

Nos juristes vous informent :



La période d'essai

Tout savoir sur cette procédure



L'entretien professionnel

Tout savoir sur cet entretien



Alerte vigilance Extrait Kbis

Attention aux pièges



Médiation de la consommation

Ce que tout chef d'entreprise doit impérativement savoir

Découvrez notre vidéo juridique du mois :



Syndicat des Indépendants et des TPE

www.sdi-pme.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

*Si vous ne souhaitez plus recevoir des emails de notre part,
vous pouvez vous désinscrire en suivant ce lien : [se désinscrire](#)*